

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 28.05.2019	Heure 0h52	Numéro 19.323	Département(s) PRÉSIDENCE
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Patrice Zürcher		
Titre : Pouvoir et contre-pouvoir : le rôle des réseaux sociaux		
Contenu : La liberté d'expression est un des fondements démocratiques et son indépendance est fragile. Il est logique et salutaire que le législateur s'en préoccupe et se penche sur elle, particulièrement lorsqu'un pouvoir pourrait manifester un mécontentement face à l'un de ces moyens de diffusion, tel que les réseaux sociaux. Les commentaires des citoyen-ne-s sur les réseaux sociaux, pour autant qu'ils respectent les formes – notamment en évitant les attaques personnelles –, sont des moyens d'expression privilégiés. Il serait donc intéressant de connaître l'avis de l'exécutif cantonal à propos des réactions laissées sur les sites internet des fournisseurs de contenu public, tels que les médias : – Le Conseil d'État peut-il nous donner son avis sur l'utilité des commentaires des citoyen-ne-s au sujet de la politique cantonale sur les sites internet des médias publics ?		
Souhait d'une réponse écrite : NON		
Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Patrice Zürcher		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :